



THOMAS Gilles, Mas Daguas  
66400 CERET  
Mail : gilloux.thomas66@gmail.com  
Portable : 06.13.09.00.52

**Entre le producteur**

**Contrat viande de Volailles**

12 distributions  
du 01/11/23 au 31/10/24

**Et le consommateur**

Prénom NOM : .....  
Adresse : .....  
.....  
Téléphone : .....  
Mail : .....

**Exemplaire producteur**

*Dans le respect du contrat d'engagement de l'Amap "Perm'AMAP66" et de la charte des Amap*

**Jour et lieu de distribution :**

- Le mardi au Parc des sports à Perpignan
- Le jeudi à Elne au jardin d'André

**Descriptif du produit, prix :**

Volaille telle que poulet ou pintade selon la production de l'exploitation. Chaque volaille est en carcasse (plumée, vidée, abats nettoyés)  
Prix de 14,5 € /kg soit 1 volaille de 1,5 kg à 21,75 € ou 1 volaille de 2 kg à 29 € avec un supplément de 2 € si découpée en morceaux.

**Mode de paiement** : Le paiement interviendra par chèques datés du jour de leur émission et libellés **à l'ordre de « Gilles THOMAS»**, que le consomm'acteur remettra en totalité à la signature du présent contrat (un chèque par livraison).

**Calendrier des distributions, mode de production et RGPD** : voir au dos

<input type="checkbox"/> Une volaille de 1,5 kg à 21,75 € l'unité	<input type="checkbox"/> Une Volaille de 2 kg à 29,00 € l'unité	<input type="checkbox"/> Option découpe +2,00€ l'unité
---	---	--

Total : Prix unit. Mensuel.....X ..... mois = .....euros

Fait à ....., le .....

**En deux exemplaires originaux (valant pour reçu)**

Le producteur

Le consomm'acteur



THOMAS Gilles, Mas Daguas  
66400 CERET  
Mail : gilloux.thomas66@gmail.com  
Portable : 06.13.09.00.52

**Entre le producteur**

**Contrat viande de Volailles**

12 distributions  
du 01/11/23 au 31/10/24

**Et le consommateur**

Prénom NOM : .....  
Adresse : .....  
.....  
Téléphone : .....  
Mail : .....

**Exemplaire adhérent**

*Dans le respect du contrat d'engagement de l'Amap "Perm'AMAP66" et de la charte des Amap*

**Jour et lieu de distribution :**

- Le mardi au Parc des sports à Perpignan
- Le jeudi à Elne au jardin d'André

**Descriptif du produit, prix :**

Volaille telle que poulet ou pintade selon la production de l'exploitation. Chaque volaille est en carcasse (plumée, vidée, abats nettoyés)  
Prix de 14,5 € /kg soit 1 volaille de 1,5 kg à 21,75 € ou 1 volaille de 2 kg à 29 € avec un supplément de 2 € si découpée en morceaux.

**Mode de paiement** : Le paiement interviendra par chèques datés du jour de leur émission et libellés **à l'ordre de « Gilles THOMAS»**, que le consomm'acteur remettra en totalité à la signature du présent contrat (un chèque par livraison).

**Calendrier des distributions, mode de production et RGPD** : voir au dos

<input type="checkbox"/> Une volaille de 1,5 kg à 21,75 € l'unité	<input type="checkbox"/> Une Volaille de 2 kg à 29,00 € l'unité	<input type="checkbox"/> Option découpe +2,00€ l'unité
---	---	--

Total : Prix unit. Mensuel.....X ..... mois = .....euros

Fait à ....., le .....

**En deux exemplaires originaux (valant pour reçu)**

Le producteur

Le consomm'acteur

**Distribution des colis** : 12 distributions au total soit une distribution par mois.

Un échéancier prévisionnel vous sera communiqué en début de saison. Ce calendrier sera susceptible d'être modifié ou aménagé en fonction des aléas. Vous serez prévenu par mail et sms.

La distribution de vos colis aura lieu le mardi pour les adhérents de Perpignan et le jeudi pour les adhérents d'Elne.

Le consomm'acteur s'engage pour l'ensemble de la période ou sur le nombre de distributions restantes à la signature du contrat.

**Mode de production et engagement** : L'exploitation se compose de 2 Ha consacrés à l'élevage de poules pondeuses et volailles de chair et 1 Ha de cerisiers, auxquels s'ajoutent 53 Ha de parcours caprin en fermage. Les chèvres maintiennent la forêt en bon état. Le cheptel caprin est alimenté essentiellement par pâturage et reçoit un complément alimentaire bio sans OGM en guise de friandise. Les volailles sont complémentées en nourriture biologique.

L'abattage des volailles est réalisé par Gilles à environ 91 jours au sein même de l'exploitation, évitant le stress lié au transport et à l'attente. Une mise à mort respectueuse sans aucune mécanisation apporte aussi plus de sécurité au niveau sanitaire. Il est certifié par Bureau Veritas depuis plusieurs années.

Le producteur s'engage à respecter le contrat d'engagement de l'Amap.

Les données que vous indiquez font l'objet d'un enregistrement dans notre carnet d'adresse informatique dans le but exclusif d'information pour mon activité. En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés et du règlement 2016/679 (appelé couramment RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, contactez-moi en m'adressant un courriel à l'adresse [gilloux.thomas66@gmail.com](mailto:gilloux.thomas66@gmail.com)

Signatures :

Le producteur

Le consomm'acteur

**Distribution des colis** : 12 distributions au total soit une distribution par mois.

Un échéancier prévisionnel vous sera communiqué en début de saison. Ce calendrier sera susceptible d'être modifié ou aménagé en fonction des aléas. Vous serez prévenu par mail et sms.

La distribution de vos colis aura lieu le mardi pour les adhérents de Perpignan et le jeudi pour les adhérents d'Elne.

Le consomm'acteur s'engage pour l'ensemble de la période ou sur le nombre de distributions restantes à la signature du contrat.

**Mode de production et engagement** : L'exploitation se compose de 2 Ha consacrés à l'élevage de poules pondeuses et volailles de chair et 1 Ha de cerisiers, auxquels s'ajoutent 53 Ha de parcours caprin en fermage. Les chèvres maintiennent la forêt en bon état. Le cheptel caprin est alimenté essentiellement par pâturage et reçoit un complément alimentaire bio sans OGM en guise de friandise. Les volailles sont complémentées en nourriture biologique.

L'abattage des volailles est réalisé par Gilles à environ 91 jours au sein même de l'exploitation, évitant le stress lié au transport et à l'attente. Une mise à mort respectueuse sans aucune mécanisation apporte aussi plus de sécurité au niveau sanitaire. Il est certifié par Bureau Veritas depuis plusieurs années.

Le producteur s'engage à respecter le contrat d'engagement de l'Amap.

Les données que vous indiquez font l'objet d'un enregistrement dans notre carnet d'adresse informatique dans le but exclusif d'information pour mon activité. En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés et du règlement 2016/679 (appelé couramment RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, contactez-moi en m'adressant un courriel à l'adresse [gilloux.thomas66@gmail.com](mailto:gilloux.thomas66@gmail.com)

Signatures :

Le producteur

Le consomm'acteur